

Sport Albertville 1992, cher souvenir...

POURQUOI ?

Du 8 au 23 février 1992, Albertville a été l'épicentre des troisièmes Jeux olympiques d'hiver organisés en France. L'événement lui a donné une notoriété internationale.

POUR QUI ?

Les habitants ont bénéficié, à cette occasion, de la construction ou de l'agrandissement de nombreux équipements et de l'amélioration des infrastructures de transport.

COMMENT ?

L'héritage de l'événement est controversé. Mais l'engagement des bénévoles reste fort, boosté par la candidature des Alpes françaises pour les JO de 2030.

Albertville (Savoie) 20 400 hab.

En 1992, Albertville accueillait les Jeux olympiques (JO) d'hiver. Et son logo s'en gonfle encore de fierté. « Je suis né dans une ville olympique », lance, comme un sésame, l'enfant du pays Vincent Jay, champion olympique de biathlon (Vancouver 2010, ndlr), chargé par la région Auvergne-Rhône-Alpes de la candidature des Alpes françaises pour les JO de 2030. « Les Jeux de 1992 nous ont apporté une notoriété extraordinaire, assure le maire Frédéric Burnier Framboret. Il est rare qu'une ville de 20 000 habitants soit ainsi connue et reconnue. » Et attire des délégations étrangères, « comme en 2018, se souvient le maire, où des Chinois préparant les JO de Pékin voulaient voir ce qu'il reste de 1992 ».

Ce qui demeure est un important patrimoine bâti : « La halle et le mas olympiques, liste-t-il, le stade accueillant l'anneau de vitesse sur glace ; le bâtiment abritant les journalistes et le comité d'organisation est devenu un lycée, l'hôpital a été agrandi, le Dôme – théâtre de 700 places – et le centre-ville ont été réaménagés. » Mais pour Marie Beauvalet-Boutouyrie, docteure en histoire de l'architecture

contemporaine, il n'y a pas eu de « réalisations architecturales remarquables » (1) en raison des coûts. Le maire admet aussi que ces équipements (désormais en partie portés par la communauté d'agglomération Arlysère) sont surdimensionnés, à l'image de la coûteuse piste de bobsleigh, supportée par le syndicat intercommunal de la Grande Plagne et le conseil départemental de la Savoie.

DU BON ET DU MOINS BON

De son côté, Brides-les-Bains associe l'offre de ski au thermalisme grâce aux télécabines qui la relient aux Trois Vallées depuis 1992. Mais son exploitation « ne s'est pas avérée rentable », rapporte, lors de ses conférences, Wladimir Andreff, professeur honoraire en économie du sport à l'université Paris-1 (2).

Son chantier a en outre conduit à déclasser un bois protégé, pointe André Collas, représentant de France Nature environnement Savoie, qui regrette des atteintes aux espaces naturels : « 320 000 mètres carrés d'urbanisations nouvelles autorisés en stations, 1 million de mètres carrés de terrassement – en particulier pour le tremplin de saut à ski de Courchevel – ou 6 hectares de boisement détruits à La Plagne. »

Financiers

Comité d'organisation des jeux olympiques (Cojo), Etat, Savoie.

Mémoire

Association de la maison des Jeux, Tremplin 92, 04.79.32.04.22

Contact

Frédéric Burnier Framboret, mairie d'Albertville, 04.79.10.43.00.

Seule la création de stations d'épurations, qui a mis un terme aux rejets dans l'Isère, lui semble bénéfique. Tout comme l'arrivée du TGV et le passage à deux fois deux voies de la route nationale 90, ainsi que l'ouverture des autoroutes A43 et A430 entre Chambéry et Albertville. Cependant, « il reste beaucoup à faire, notamment pour les accès ferrés », a prévenu Hervé Gaymard, président de la Savoie, le 28 mars, lors d'une soirée « JO 2030 ». Le but : désengorger le trafic routier en Tarentaise, aujourd'hui congestionnée chaque week-end d'hiver.

L'ESPRIT DE BÉNÉVOLAT

Est-ce compensé par un impact économique ? Pascal Barcella, dirigeant de la société BSO et membre du Medef Savoie, le croit : « J'ai créé mon entreprise en Savoie, en 1987, parce que celle-ci allait



AVANTAGE

Albertville garde l'aura engendrée par son entrée, il y a trente-deux ans, dans le club très sélect des « villes olympiques ».



INCONVÉNIENT

Les JO de 1992 n'ont permis la création que d'emplois temporaires, soit 14 000 entre 1985 et 1992.

Source : Séminaire du cinquantenaire des JO d'hiver de Grenoble 1968, UGA, 2018.



Sur le domaine des Trois Vallées, la construction du tremplin de saut à ski, à Courchevel, a entraîné un terrassement massif préalable. V. JOLY/MAGAZINE SITE OLYMPIQUE JO 2030

être olympique. Cela a créé du business tout de suite, puis le tourisme a pris le relais.» Selon le maire d'Albertville, les événements sportifs organisés dans la ville pour surfer sur l'image olympique «génèrent [également] une économie».

Pourtant, les industriels, eux, ont souvent préféré s'installer en Maurienne et le ski a connu un fléchissement global à la fin des années 1990. En 1999, le taux de chômage dans la commune s'établissait à 14,4% et encore à 8,9% fin 2007, contre 5,6% en Savoie (3).

«Il y a eu trois années difficiles après l'euphorie, tempère Frédéric Burnier Ramboret. Nous atteignons bientôt le seuil structurel, hormis pour les femmes, ce sur quoi nous travaillons.» A Wladimir Andreff qui juge «négligeable» l'impact des JO pour Albertville, Frédéric Burnier Ramboret oppose un héritage immatériel durable: la mobilisation sans faille du collectif «Bénévoles 92». «Depuis trente-deux ans, nous participons à 35 ou 40 manifestations par an, soit 15 000 heures, confirme son président, Denis Bohan. Les JO ont développé l'esprit de bénévolat.» Dans les classes auprès desquelles il intervient, il prépare déjà la relève. «En 2030, nous aurions le centre des médias», se réjouit-il d'avance. ● **Véronique Vigne-Lepage**



L'EXPERT

ÉRIC ADAMKIEWICZ, maître de conférences (*), université Paul-Sabatier Toulouse 3

«L'héritage des JO est largement fantasmé»

«Pour Albertville, le premier héritage invoqué est l'accessibilité de la Tarentaise. Mais l'amélioration de la route était dans les tuyaux depuis 1983 et n'a pas fait gagner en fluidité. Autre "héritage": pour la première fois, on a dissocié les investissements et le budget de l'organisation, pour montrer que celle-ci n'était pas si déficitaire. En réalité, il a fallu dix-huit ans pour amortir le déficit. La patinoire

olympique bloque le développement de Pralognan... alors qu'au cours des six années qui ont suivi les JO, du fait d'une montée en gamme, la fréquentation touristique de la Savoie s'est ralentie. Le constat a été admis, en 2001, au congrès de l'Organisation mondiale du tourisme à Barcelone, mais on "l'oublie". La magie des Jeux écrase toujours tout.»

(* En management du sport et développement territorial.

320 000
mètres carrés
d'urbanisations nouvelles
ont été autorisés dans
les différentes stations
accueillant des épreuves
des JO d'Albertville.

(1) «Les architectures des Jeux d'hiver d'Albertville 1992: des projets inaboutis?», Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère, 2021.
(2) Séminaire du cinquantenaire des JO d'hiver de Grenoble 1968, UGA, 2018.
(3) Chambre régionale des comptes Rhône-Alpes, rapport d'observations définitives, août 2009.